



Module 1 : RÔLE DU PERSONNEL CHARGÉ DE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE DANS DES OPÉRATIONS DE PAIX DES NATIONS UNIES



Objectifs

À l'issue de ce module, vous serez en mesure :

- De décrire la valeur ajoutée apportée par le personnel chargé de la protection de l'enfance œuvrant dans les opérations de paix des Nations Unies
- D'expliquer les fonctions et attributions du personnel chargé de la protection de l'enfance œuvrant dans les opérations de paix des Nations Unies
- D'adapter ces fonctions et attributions au contexte spécifique de la mission

FILM : A Child's Fate

« *Le destin d'un enfant* »



Discussion de groupe

- Quels sont les principaux avantages de la présence de personnel chargé de la protection de l'enfance dans les missions ?
- Que se passerait-il s'il n'y avait pas de personnel chargé de la protection de l'enfance dans les missions ?



Principaux avantages de la présence du personnel chargé de la protection de l'enfance dans les opérations de paix des Nations Unies

- Production de résultats tangibles pour les enfants
- Point de départ supplémentaire pour engager le dialogue avec le gouvernement et les forces et groupes armés
- Levier politique par l'intermédiaire du Conseil de sécurité



Le mandat du Conseil de Sécurité

Nations Unies

S/RES/2225 (2015)



Conseil de sécurité

Distr. générale
18 juin 2015

15. *Salue* le rôle que jouent les opérations de maintien de la paix et les missions politiques des Nations Unies dans le domaine de la protection des enfants, en particulier **le rôle crucial que jouent les conseillers à la protection de l'enfance en faisant en sorte que la protection des enfants soit systématiquement prise en compte et en conduisant l'action de surveillance, de prévention et de communication de l'information dans les missions**, et, à cet égard, réaffirme sa décision de continuer à inclure des dispositions précises concernant la protection des enfants dans les mandats de toutes les opérations de maintien de la paix et les missions politiques des Nations Unies...



Les fondements du mandat de protection de l'enfance

- Résolutions du Conseil de sécurité sur
 - Les enfants et les conflits armés
 - Le mandat des opérations de paix des Nations Unies
- Politique sur la protection de l'enfance du DPKO, du DFS et du DPA (2017)



Fonctions essentielles

Prise en compte systématique

- Conseiller les hauts responsables
- Dispenser des formations
- Contribuer aux réformes organisationnelles

Surveillance et communication de l'information

Sensibilisation

Établissement d'un dialogue avec les parties au conflit

Coordination



À chaque mission son expérience

« Dans une mission traditionnelle, il est parfois difficile d'introduire de nouveaux concepts de maintien de la paix tels que la protection de l'enfance. »
- Svjetlana Jovic, Liban

« En raison des conditions de sécurité extrêmes, la prison est le seul endroit où je peux discuter avec des enfants. Ces interactions ... me rappellent ce que nous faisons et pourquoi. »
- Dee Brillenburg Wurth, Afghanistan

« En visitant une école j'ai rencontré un ex enfant-soldat... Il a déclaré : « Cet homme m'a aidé en me soustrayant à l'armée alors que j'étais très jeune ». »
- James Gatgong, Soudan

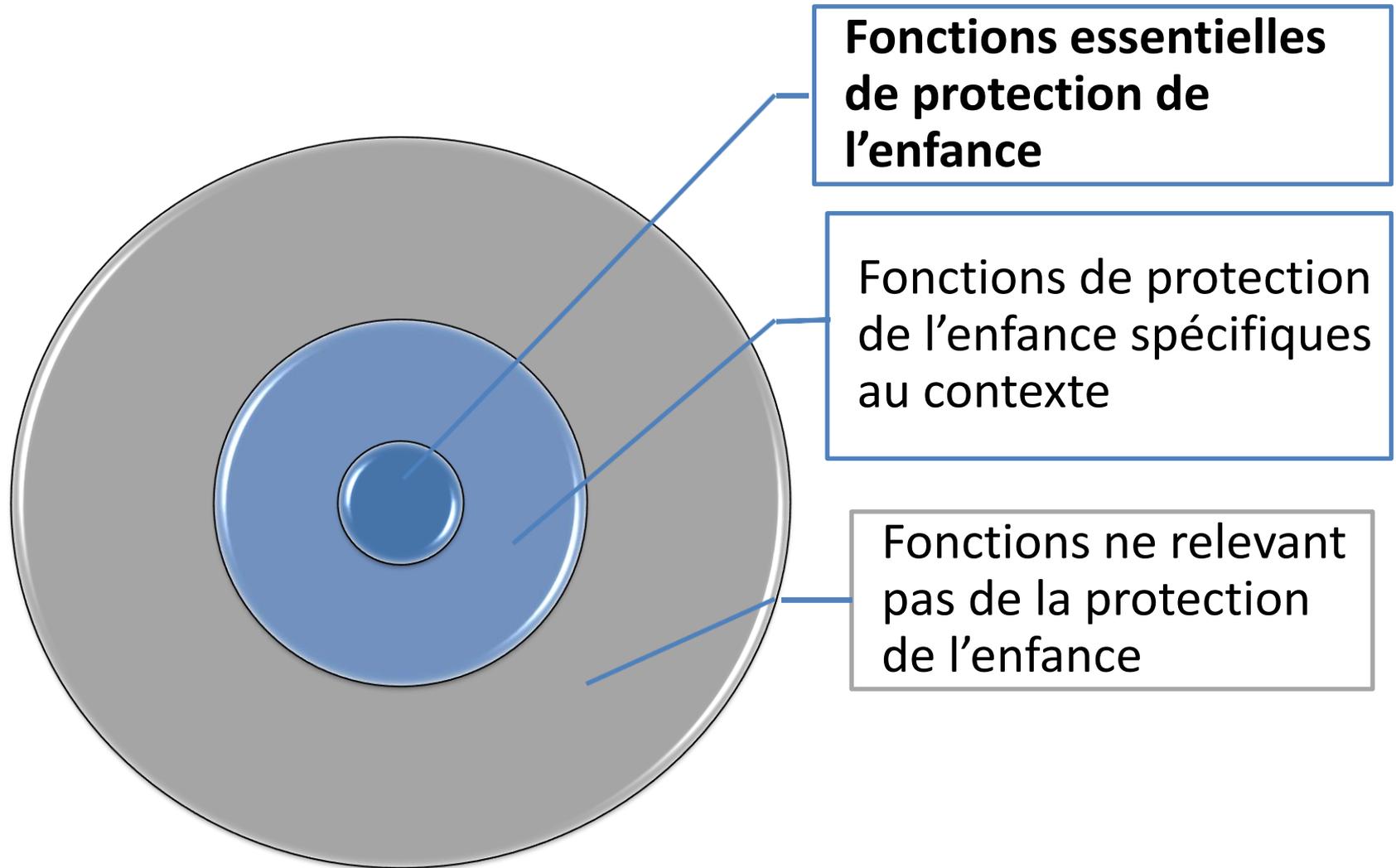


Principaux facteurs d'influence

- Contexte du conflit
- Cadre opérationnel
- Structure et priorités de la mission
- Mandat et capacités en matière de protection de l'enfance



Quand agir ?



Points à retenir

- Le fait de disposer de personnel chargé de la protection de l'enfance présente de nombreux avantages pour la mission concernée
- Le personnel chargé de la protection de l'enfance tire son mandat directement du Conseil de sécurité
- Le travail de protection de l'enfance peut prendre des formes différentes selon le contexte dans lequel évolue la mission
- Il convient de mettre essentiellement l'accent sur les cinq fonctions essentielles de la protection de l'enfance

